



Programme de confidentialité des adresses

Le **Programme de confidentialité des adresses (ACP)** du district administré par le Office of Victim Services and Justice Grants (Bureau des services aux victimes et des subventions /OVSJG) vise à assurer la sécurité des personnes en danger en soustrayant leurs adresses des archives publiques. Les services du programme ACP sont conçus pour servir d'outil dans le cadre du plan de sécurité global d'un individu.

Ce programme libre fournit aux participants :

- Une adresse de substitution légale visant à protéger leurs **adresses personnelles, professionnelles ou scolaires**
- Un service confidentiel de **réexpédition** du courrier.

À qui est-il destiné ?

Vous pouvez bénéficier des services du programme ACP si :

- (1) vous craignez pour votre sécurité ;
- (2) vous résidez actuellement (ou allez bientôt résider) dans le District de Columbia ; *ET*
- (3)
 - vous avez été victime de violence domestique, d'agression sexuelle, de harcèlement ou de trafic d'êtres humains ;
 - vous travaillez pour une organisation dont l'objectif principal est de venir en aide aux victimes des infractions susmentionnées ; *OU*
 - vous travaillez pour une organisation spécialisée dans les soins de santé génésique.

Les requérants doivent également : avoir déménagé au cours des 60 derniers jours, prévoir de déménager dans les 30 prochains jours, ou avoir pris des mesures adéquates pour que leur adresse actuelle ne soit pas aisément consultable en ligne ou dans les archives publiques. Tant les adultes que les enfants peuvent y prétendre.

Comment postuler

Les assistants chargés des demandes sont disponibles dans plusieurs agences à travers le district et sont chargés de répondre à vos questions, de déterminer votre admissibilité et de réceptionner les demandes. Ils peuvent également fournir des services de représentation et vous aider à développer un plan de sécurité complet en fonction de vos besoins individuels.

Pour en savoir plus sur le programme ACP ou pour soumettre votre demande, adressez-vous à un assistant chargé des demandes dans l'une des organisations répertoriées à l'adresse : ovsjg.dc.gov/acp.

Comment fonctionne le programme ACP ?

Adresse de remplacement

Les requérants qui remplissent les conditions requises reçoivent une **carte d'autorisation** comportant une adresse de remplacement. Vous pouvez, dans n'importe quelle agence du DC, présenter cette carte à la place de votre adresse personnelle, professionnelle ou scolaire véritable. Les cartes d'autorisation ont une durée de validité initiale de 3 ans.

Grâce à cette adresse de remplacement légale, vous pouvez communiquer avec les agences du DC sans craindre que votre adresse réelle apparaisse dans les archives publiques. Avec une adresse de remplacement, vous pouvez :

- Obtenir un permis de conduire ou une carte d'identité dans DC
- Inscrire vos enfants dans une école publique ou une école à charte du DC
- Voter et signer des pétitions

Même si seules les agences du district sont tenues de respecter l'adresse de remplacement, la faire figurer sur un permis de conduire ou une carte d'identité du district permettra de protéger votre adresse véritable dans bien des situations de la vie quotidienne.

Réexpédition du courrier

Lorsque le courrier de première classe, le courrier certifié ou recommandé parvient à l'adresse de remplacement, il est acheminé à votre adresse personnelle.

Restrictions

Le fait de disposer d'une adresse de remplacement ne garantit pas que votre adresse réelle ne sera pas utilisée par d'autres agences non gouvernementales. Votre adresse réelle sera toujours nécessaire pour des activités et services tels que :

- L'achat d'une maison ou d'une propriété. (Veuillez noter que l'adresse peut apparaître dans des listes publiques connexes.)
- La sollicitation d'une ligne de crédit sur votre maison.
- Installation des services publics dans votre maison.

De plus, le programme ACP ne fait pas suivre le courrier indésirable, les colis ou les magazines ; un avocat ou un assistant chargé des demandes peut vous aider à planifier la réception de ce courrier en toute sécurité. D'autres restrictions peuvent également s'appliquer.



Programme de confidentialité des adresses
ACP@dc.gov • (202) 788-2131

Office of Victim Services and Justice Grants (Bureau des services aux victimes et des subventions)
441 4th St., NW, Ste 727N
Washington, DC 20001
(202) 727-0605



WE ARE WASHINGTON
GOVERNMENT OF THE DISTRICT OF COLUMBIA
MURIEL BOWSER, MAYOR

WWW.OVSJG.DC.GOV